

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DEMS FLASH CSE

MAI 2020

Ce mois-ci, avec une réunion exceptionnelle sur les orientations stratégiques de DEMS et une sur la suspension de la R&I (ex R&D), le COVID-19 laisse peu à peu la place aux aspects économiques. Le CSE s'est encore tenu par conférence téléphonique à plus de 30 personnes. Dans ces conditions, il est difficile d'approfondir les sujets et de se sortir des longs monologues de la direction.

Chômage partiel

DEMS	Prévisions			
	mars	avril	mai	juin
Jours d'activité partielle déclarés	2 665	5 400	10 000	10 000
Allocation demandée à l'état (Keur)	486	1 000	1 825	1 640
Nb de salariés concernés	493	701	1 100	1 000
Taux d'activité (URVE)	73,6%	66,5%		

Reprise graduelle sur les sites client. On est passé de 235 à 430 salariés

Reprise en U graduellégalement sur les sites Capgemini.

Formations durant le chômage partiel

C'est une des conditions imposées par la direction pour le maintien de salaire. La CGT remonte le décompte incorrect des heures passés et des remontées négatives sur la plateforme Next

- Ex : 2 heures de formation virtuelle retenue, mais recommandation de lire une documentation de 400 pages
- Contenus inadaptés
- Salarié.e.s livrés à eux-mêmes
- Salarié.e.s non libres du choix des formations (elles sont imposées)
- Pour la direction : ça n'est pas grave, ça peut être plus que le nombre d'heures requises et même tant mieux puisque l'entreprise accorde généreusement cette faveur dans l'intérêt des salarié.e.s ! Elle oublie de dire qu'elle récupère de l'argent public pour ces formations dispensées à des salarié.e.s en chômage partiel en période de crise du COVID.
- Ces formations ne sont pas du reskilling (ex : Digital manufacturing), ce sera décidé au 2ème semestre si la direction le juge nécessaire (mais pour le moment la direction est dans l'incapacité de nous donner ne serait-ce qu'un secteur de diversification: quelle anticipation !)

Environ 20% des salariés ont choisi de ne pas poser 3j de CP +5j de formation pour bénéficier du maintien de 100% de leur salaire

La R&D reprendra en juillet (sauf si le gouvernement prolonge le dispositif de chômage partiel bien entendu : il ne faut pas gâcher...)

Indemnité télétravail (50 euros / mois) : En cours de discussion à l'initiative des syndicats, elle pourrait être mise en place à partir de juin/juillet. Nous demandons entre autre, la rétroactivité. L'inspection du travail a été saisie.

A suivre...

La R&I (ex R&D) outil de recherche et de diversification ou simple pompe à argent public (CIR) ?

On aurait pu croire que la R&D pouvait être un outil pour préparer les missions de demain. Or, la direction considère, elle, que c'est un coût (les salarié.e.s en R&I apprécieront) alors qu'elle génère du Crédit d'Impôt Recherche au groupe. Elle suspend donc la R&D et place la centaine de salarié.e.s (managers compris) en chômage partiel histoire de profiter de 500 000 € d'argent public supplémentaire. La direction le dit elle-même : « par les temps qui courent on ne peut pas se permettre de se passer de 500 000€ pour améliorer la marge ».

Orientation stratégique vous disiez ?

Reprise d'activité à l'issue de la période de confinement

La direction nous informe des conditions nécessaires pour le recours à l'activité partielle :

- Contraintes client qui empêchent de produire (ex: plus d'accès au site client)
- Pas de nouveau cas de cas Covid sur DEMS
- 154 salariés travaillent sur site DEMS, 435 sur site client
- Les élu.e.s constatent de conditions de travail très dégradées en agence

- Distanciation physique : bien que la consigne soit respectée, l'entraide et de travail à deux sur un même écran sont impossibles.

- Port permanent du masque : l'inconfort rend pénible et difficile le respect de cette consigne.

- La direction insiste : le port du masque est obligatoire et pas optionnel. Des sanctions disciplinaires pourraient être prises.

- Repas froids : pas de réfrigérateur ni de micro-ondes

- La CGT pointe les limites du flex-office en cas de pandémie : En effet, dans les recommandations, on trouve :

- Conserver le même emplacement de travail

- Ne pas utiliser les porte-manteaux collectifs

- Ne pas utiliser les casiers

Notre Directeur précise même qu'ils seront très vigilants sur ces perspectives économiques dans les mois à venir ? Comment va être gérée en particulier la situation à Toulouse avec la forte baisse annoncée des projets Airbus et le télescopage avec le rachat d'Altran ?

Informations générales

Climat des affaires (informations de la direction) Activité commerciale faible en mai
Repositionnement de certains commerciaux sur des secteurs plus prometteurs
La direction noircit le tableau afin de préparer les esprits et faire accepter aux salarié.e.s de futurs sacrifices en avançant l'agressivité des acteurs du marché : certains concurrents ont proposé des baisses de leur tarif de 25% sur le 2ème trimestre et même de travailler gratuitement pendant 1 an
Situation vis-à-vis d'Airbus

- La direction nous dit être en discussion avec celle d'Airbus pour conserver des activités
- Le plan d'aide du gouvernement au secteur aéronautique est attendu. Note de la CGT : ce plan délègue aux grands donneurs d'ordre la gestion des enveloppes accordées par l'état. Il est attendu mais ne devrait concerner que la production. Il ne devrait pas changer la donne. Mais nous en reparlerons dans une analyse dédiée.
- Les élus sont très inquiets pour le bassin d'emploi toulousain surtout quand on connaît la façon dont la direction gère ce genre de situation...

Impact sur l'emploi et les conditions de travail

La direction évoque des mesures impactant les salarié.e.s qui pourront être prises

- Cross delivery (travail dans son bassin d'emploi, à distance pour un client éloigné)
- Cross staffing (mobilité géographique)
- Mutations sur la base du volontariat
- Reskilling pour travailler dans d'autres secteurs (pas encore identifiés)
- Ruptures conventionnelles (craintes des élus)
- Plan social ou autre ?

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

 [facebook.com/CGTCAPGEMINI](https://www.facebook.com/CGTCAPGEMINI)

 [@CGT_Capgemini](https://twitter.com/CGT_Capgemini)

 [linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini](https://www.linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini)

 [@cgtcapgemini](https://www.youtube.com/c/cgtcapgemini)

 [cgt-capgemini.fr / contact@cgt-capgemini.fr](https://www.cgt-capgemini.fr)

#PRIORITÉ PROFITS

CGT-CAPGEMINI.FR

SUITE FLASH CSE - DEMS

MAI 2020

Baisse du budget formation, aucune réflexion autour du reskilling, Suspension de la R&D d'avril à juin, Recours à la mobilité et au Autant de signaux négatifs qui ne laissent pas présager d'un traitement vertueux des difficultés à venir. Lorsque l'on interroge la direction sur ce qu'elle compte faire : elle nous dit qu'elle ne sait pas pour l'heure et que surtout il ne faut pas faire peur aux salarié.es.

Elle est dans la communication envers les salarié.e.s et demande aux syndicats de faire de la communication positive. Il nous semble, à la CGT, que le rôle des élu.e.s n'est pas d'être un relai de communication de la direction mais plutôt de vous informer...

Effectifs

La direction annonce que le recrutement est stoppé.

Equipe de recrutement (16 personnes) : RTT imposés, congés, chômage partiel

Les départs de l'entreprise tendent vers zéro

Effectifs

	Effectif total	Effectif CSS	Entrées	%	Sortie	%	Démissions
2017	2711	2525	587	21,69%	594	21,95%	386
2018	2811	2631	741	27,85%	646	23,95%	451
2019	2985	2797	813	29,28%	649	23,06%	430
2020 (avril)	2986	2797	165	5,53%	173	5,80%	108

Les entrées (18) et les sorties (34) d'avril tombent à leur plus bas niveau, à cause de la crise Covid

Mai : barre des 3 000 salarié.e.s serait repassée (à la hausse).

Intéressement et participation

L'accord (signé par la CGT Capgemini) a permis de calculer la participation et l'intéressement au niveau du groupe ce qui a permis aux salarié.e.s de DEMS de bénéficier de ces dispositifs. Nous rappelons que ces dispositifs ne sont pas soumis aux cotisations sociales (et nous voyons bien les dégâts que cela fait à l'hôpital public) et favorisent les plus hauts salaires (cf tableau ci-dessous)...

Tout le contraire de véritables augmentations !

Salaire (montant brut)	Rem <= 1PASS (40524€)	1PASS <= Rem <= 2PASS	Rem > 2PASS
Participation Moyenne DEMS	569,48€	648,11€	722,07€

Fermures de sites clients pour congés payés

- Environ 1 000 salariés (sur 3 000) concernés par des fermetures de site client au cours de l'année 2020 (pas que semaine de Noël). 600 pour la période de fin d'année
- Pendant les fermetures de sites client, la direction incite les salariés à poser des congés. Ce n'est pas un droit de l'employeur. La direction va donc jouer sur les peurs du moment pour que les salarié.e.s s'imposent eux-mêmes des congés.
- Pour certains salariés (ALSTOM Aytré), le client sera fermé 30 jours dans l'année. Si on ajoute les CP imposés pour le maintien à 100% + RTT. Les salariés n'ont plus aucune latitude pour poser des congés.

Aucune obligation sur la pose de congés payés donc et ne pas hésiter à demander un aménagement si vous avez besoin...

COS handicap

Les membres des COS Handicap ont été désignés. Mais léger problème : ils l'ont été selon un avenant à l'accordqui est toujours en cours de négociation ! La direction ne se donne même plus la peine d'attendre qu'un accord soit signé pour l'appliquer tellement elle est certaine qu'il va être signé...

ASC

Sans doute pas de fête annuelle sur DEMS cette année.

Chèques-vacances : vous pouvez les commander (contrairement à ce qui est indiqué sur le site), mais les commandes seront traitées plus tard

#PRIORITÉPROFITS

CGT-CAPGEMINI.FR



facebook.com/CGTCAPGEMINI

@CGT_Capgemini

linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini

@cgtcapgemini

cgt-capgemini.fr / contact@cgt-capgemini.fr